

Accès à la déchetterie - Cartes magnétiques

Lors de votre arrivée à Founex, vous recevez automatiquement une carte magnétique permettant l'accès à la déchetterie. Sauf demande particulière, une seule carte est délivrée par ménage.

Les cartes sont délivrées au guichet de l'administration communale contre le dépôt d'une caution de CHF 20.00. Ce montant est rendu lors du départ de la commune et de la restitution de la carte, si cette dernière est intacte.

Les cartes démagnétisées sont remplacées gratuitement. Les cartes perdues ou cassées nécessiteront en revanche un nouveau dépôt de CHF 20.00.

Conseils

Pour prévenir de tout risque de démagnétisation ou de cassure :

- Evitez de placer votre carte de déchetterie à proximité de téléphones portables, de téléviseurs ou toute autre installation munie de haut-parleurs
- Ne placez jamais votre carte à proximité d'aimants ou de matériel muni d'aimants
- Empêchez le contact direct de la carte avec tout objet métallique
- N'exposez pas la carte au soleil, ni aux grosses chaleurs (radiateurs ou voiture au soleil)

Administration Communale
Rte de Châtaigneriaz 2
Case postale 48
1297 Founex

Tél.: +41 (0)22 960 88
88

Fax: +41 (0)22 960 88
89

Site: www.founex.ch

Email: [greffe\(at\)founex.ch](mailto:greffe(at)founex.ch)